

Image not found or type unknown



Prêt de son local commercial ?

Par **MONA GRALL**, le **24/05/2018** à **11:20**

Bonjour,

Ma question est la suivante: en tant qu'entreprise installée dans un local commercial, est il possible que je le mette à disposition hors des heures d'ouvertures, à son propriétaire pour des animations ponctuelles ?

Si oui, quelle serait le document à préparer?

Par **Tisuisse**, le **24/05/2018** à **13:26**

Bonjour,

Tout dépend de ce vous appelez "animations" d'une part, et "ponctuelles" d'autre part.